

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUIN 2026**

Délibération n°2026.06.273

La Nef Dotation initiale et mise à disposition des bâtiments: modification de la délibération n°2017.12.575 du 14/12/2017, en vue de céder la parcelle CY0304a, située zone d'emploi de Grelet à Angoulême

LE TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 24 juin 2026

Secrétaire de Séance: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **64**

Nombre de pouvoirs: **10**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS à Stéphanie MARCHAND, Guillaume CHUPIN à Pascal MONIER, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Jean-François DAURE à Maud FOURRIER, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Annie MARAIS à Fadilla DAHMANI, Patrick MARDIKIAN à Aurélie ZADRA, Jean-Philippe POUSSET à Elise VOUVET, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s): Lucy VIOLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_273-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026
Publication : 02/07/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.273**

Rapporteur : Monsieur ROY

**LA NEF DOTATION INITIALE ET MISE A DISPOSITION DES BATIMENTS:
MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2017.12.575 DU 14/12/2017, EN VUE DE
CEDER LA PARCELLE CY0304A, SITUEE ZONE D'EMPLOI DE GRELET A
ANGOULEME**

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES
POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : DES FRAIS GÉNÉRAUX MAITRISÉS

Enjeux : [90601 -9) DES FRAIS GÉNÉRAUX MAITRISÉS]

La société French Desserts, spécialisée dans la production de pâtisseries surgelées, est située sur la commune d'Angoulême au sein de la Zone d'Emploi de Grelet.

Cette société a sollicité la communauté d'agglomération de GrandAngoulême afin d'acquérir la parcelle cadastrée CY0304a, située dans l'enceinte clôturée de son site, dans le but de régulariser une situation historique.

Par délibération n°2017.12.575, a été approuvée la dotation initiale apportée à la régie de la salle de spectacles La Nef, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière en espèce et en nature ainsi que l'affectation de la parcelle CY0304 de 175 m², située sur la commune d'Angoulême.

La parcelle initialement cadastrée CY0304 serait divisée en deux parties.

La partie CY0304a, d'une surface d'environ 130 m², serait destinée à être cédée à l'entreprise French Desserts. La partie CY0304b, d'une surface d'environ 45 m², serait conservée dans la dotation des biens immobiliers transférés par GrandAngoulême à La Nef.

En conséquence, il convient de modifier la délibération n°2017.12.575 et notamment le tableau « Inventaire transféré à La Nef 311217 » en annexe de la délibération.

Je vous propose,

DE MODIFIER la délibération n°2017.12.575 du conseil communautaire du 14 décembre 2017, et notamment le tableau « Inventaire transféré à La Nef 311217 » en substituant à la parcelle CY0304 de 175 m² la parcelle CY0304b de 45 m².

DE PROCEDER à la désaffectation partielle de la parcelle CY0304

DE MODIFIER la dotation initiale apportée à la régie La Nef

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_273-DE

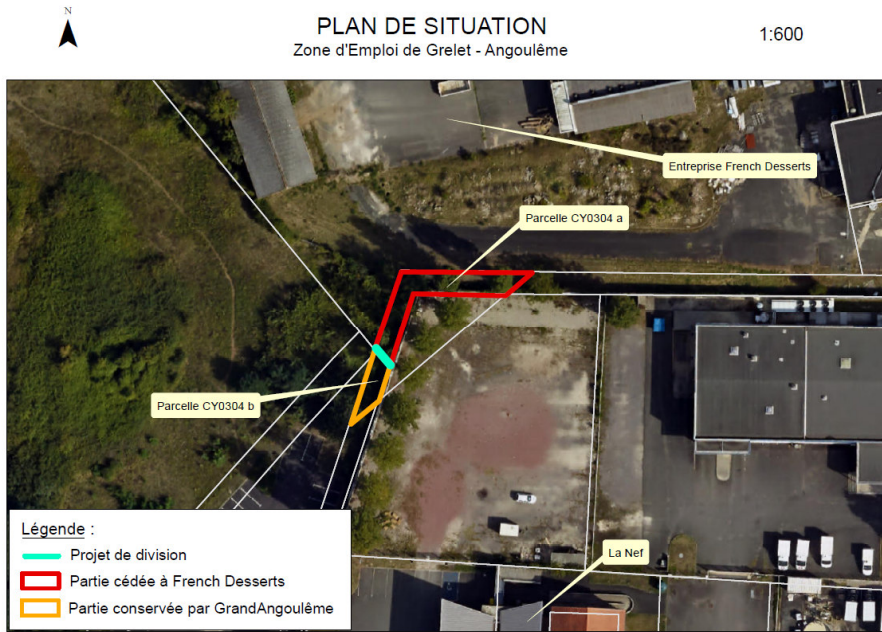
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026
Publication 202/07/2026

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou la personne dûment habilitée, à signer tout document à intervenir.

Pour : 74 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Projet de division :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_273-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication 302/07/2026

Tableau initial :

NUMERO INVENTAIRE	LIBELLE	DATE ACQUISITION	VALEUR ACQUISITION	NATURE ACQUISITION	DUREE AMORT	VALEUR NETTE COMPTAB LE AU 31/12/2017	REFERENC E CADASTRA LE	SURFA CE	INFORMATION S
FONC-NEF-01/2004	1 parcelle de terrain	17/12/2003	27 717,07 €	2111	N	2 7 717,07 €	CY0138	2240	SAS ROUSSELOT
FONC-NEF-01/2005-A	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	3 539,95 €	2111	N	3 539,95 €	CY0139	636	VILLE ANGOULEME
FONC-NEF-01/2005-B	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	4 508,43 €	2111	N	4 508,43 €	CY0301	810	VILLE ANGOULEME
FONC-NEF-01/2005-C	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	974,04 €	2111	N	974,04 €	CY0304	175	VILLE ANGOULEME
FONC-NEF-01/2005-D	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	4 786,73 €	2111	N	4 786,73 €	CY0005	860	VILLE ANGOULEME
			41 526,22 €	Total 2111		41 526,22 €			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_273-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026

Tableau modifié :

NUMERO INVENTAIRE	LIBELLE	DATE ACQUISITION	VALEUR ACQUISITION	NATURE ACQUISITION	DUREE AMORT	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2017	REFERENCE CADASTRALE	SURFACE	INFORMATIONS
FONC-NEF-01/2004	1 parcelle de terrain	17/12/2003	27 717,07 €	2111	N	27 717,07 €	CY0138	2240	SAS ROUSSELOT
FONC-NEF-01/2005-A	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	3 539,95 €	2111	N	3 539,95 €	CY0139	636	VILLE ANGOULEME
FONC-NEF-01/2005-B	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	4 508,43 €	2111	N	4 508,43 €	CY0301	810	VILLE ANGOULEME
FONC-NEF-01/2005-C	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	250.47 €	2111	N	250.47 €	CY0304 b	45	VILLE ANGOULEME
FONC-NEF-01/2005-D	1 parcelle de terrain pour projet d'extension	19/10/2004	4 786,73 €	2111	N	4 786,73 €	CY0005	860	VILLE ANGOULEME
			40 552,17 €	Total 2111		40 552,17 €			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_273-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026